



**PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DU TÉMISCOUATA  
MUNICIPALITÉ DE LEJEUNE**

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Lejeune tenue le lundi 11 août 2025, à 20h00 au lieu habituel au 69, rue de la Grande-Coulée.

Sont présents(es), les conseillers(ères) :

Maire, Monsieur Pierre Daigneault  
Siège #1 Monsieur Patrice Dubé  
Siège #2 Monsieur Réjean Albert  
Siège #3 Monsieur Fernand Albert  
Siège #4 Madame Carole Viel  
Siège #5 Madame Marguerite Albert  
Siège #6 Madame Armelle Kermarrec

Madame Claudine Castonguay secrétaire de la séance

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire,  
Monsieur Pierre Daigneault.

La personne qui préside la séance, soit Monsieur Pierre Daigneault informe le conseil qu'à moins qu'il ne manifeste expressément le désir de le faire, il ne votera pas sur les propositions soumises au conseil tel que le lui permet la loi.

En conséquence, à moins d'une mention à l'effet contraire au présent procès-verbal, la personne qui préside la séance soit Monsieur Pierre Daigneault, ne votera pas sur les décisions tel que le lui permet la loi.

Madame Claudine Castonguay, directrice générale, greffière trésorière assiste également comme secrétaire de la séance.

Aucune personne n'est présente.

**a. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après vérification du quorum, Monsieur Pierre Daigneault déclare la session ouverte et souhaite la bienvenue à tous.

**b. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**Réso2025-08-118**

**Ordre du jour**

- a. Ouverture ;**
- b. Adoption de l'ordre du jour ;**
- c. Adoption du procès- verbal du 7 juillet 2025**
- d. Correspondance ;**
  - d.1 Entrée d'eau**
  - d.2 Information élections municipales 2025**
  - d.3 Vente de débroussailleuse à disques Kuhn**



- d.4 Abrasif 2025-2026**
- d.5 Boules de billards**
- d.6 Tablettes**
- d.7 Colloque de zone**
- d.8 Fait saillant du Maire**
- d.9 Offre de service-cadre Médial services-conseils**
- d.10 Offre d'achat d'une débroussailleuse**
- d.11 Rapport de visite – Thermographie**
- d.12 Demande de commanditaire activité des pompiers**
- d.13 Info-Dimanche**
- d.14 Invitation officielle à la Classique de Golf de la Chambre de commerce du Témiscouata**
- e. Rapport des comités ;**
- f. Présentation des comptes ;**
- g. Dépenses et engagements de crédit ;**
- h. Adoption des règlements ;**
- i. Avis de motion ;**
- j. Projets de règlements ;**
- k. Divers ;**
  - K.1 Maladie**
  - K.2 Condoléances**
  - k.3 Vitre tracteur New Holland**
- l. Période de questions ;**
- m. Levée de l'assemblée.**

EN CONSÉQUENCE SUR UNE PROPOSITION DE Marguerite Albert  
IL EST RÉSOLU à l'unanimité du conseil QUE l'ordre du jour soit  
adopté tel que lu.

**ADOPTÉE**

- c. Adoption du procès- verbal de la séance antérieure ;**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 juillet 2025**

**Réso2025-08-119**

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire  
du conseil tenue le 7 juillet 2025 a été remise à tous les  
membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la  
présente séance afin de leur permettre d'en prendre  
connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en  
séance ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Armelle Kermarrec et  
résolu à l'unanimité des conseillers présents : d'adopter le  
procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juillet 2025.

**ADOPTÉE**

- d. Correspondance**

- d.1 Entrée d'eau**

**Réso2025-08-120**

Considérant que nous avons reçu une facture de Plomberie  
Rino Blanchet pour les travaux effectués lors du



changement de l'entrée d'eau au 64, rue de la Grande Coulée ;

Considérant que nous avons demandé d'avoir plus d'explication sur cette facture, vu que la municipalité n'avait pas de problèmes avant qu'il coupe le tuyau pour faire les changements ;

Considérant que le problème est survenu après leur coupure ;

En conséquence, il sera demandé d'avoir une autorisation auprès de la municipalité, avant d'effectuer des travaux qui seraient susceptibles d'occasionner des bris sur le réseau. Ainsi qu'une demande écrite indiquant l'adresse, la date exacte et l'heure prévue des travaux sur le réseau d'aqueduc. (Entrée d'eau)

Sellette 6X ¾ inox avec attache :	181.67\$
Main-stop ¾ :	106.67\$
Valve service ¾ :	146.09\$
Sleeve inox ¾ :	14.64\$
Total des matériaux :	449.07\$
3 h d'ouvrage à 85.00\$:	255.00\$ (50%)
Sous-total :	704.07\$
TPS :	35.21\$
TVQ :	70.23 \$
<b>Grand total :</b>	<b>809.51\$</b>

Pour la facture à MB excavation inc.

Location pompe au gaz 2'' :	50.00\$
Location sump pompe :	10.00\$
3 h d'ouvrage pelle à 90.00\$ :	270.00\$ (50%)
Sous-total :	330.00\$
TPS ;	16.50\$
TVQ :	32.92\$
<b>Grand total :</b>	<b>379.42\$</b>

Il est proposé par Marguerite Albert et résolu à l'unanimité du conseil de payer pour le matériel utilisé, de payer 50% du temps changé et de ne pas déboursier pour les intérêts.

Un montant de 809.51\$ pour plomberie Rino Blanchet, ainsi qu'un montant de 379.42\$ pour MB excavation inc.

**ADOPTÉE**

## **d.2 Information élections municipales 2025**

Coconstruire des municipalités inclusives pour chaque génération  
Espace Muni, c'est un outil en ligne unique pour élaborer notre  
Plateforme électorale municipale pour notre campagne 2025.

Gratuit et accessible à toutes et tous, sans inscription requise  
conçu pour nous aider à identifier des engagements concrets qui  
améliorent la qualité de vie dans notre municipalité.



Pourquoi utiliser cet outil : simplifie la création de notre plateforme électorale, assure des engagements pertinents et axés sur les citoyennes et citoyens de notre milieu, un gain de temps précieux dans notre préparation électorale.

#### Réso2025-08-121

### **d.3 Vente de débroussailleuse à disques Kuhn**

En échange à l'achat de la débroussailleuse ELHO  
1- faucheuse à disques Kuhn  
GMD 700 Année 2013 serE5590 complète  
Et en marche  
Usure importante des satellites de la barre de coupe. Repris par Sam tel quel  
Prix offert. 1200\$  
À votre convenance le montant pourra être déduit de l'achat de votre nouvelle. Débroussailleuse  
Sur une proposition de Carole Viel et résolue par le conseil d'annuler la résolution 2025-07-114 et de ne pas accepter l'offre.

**ADOPTÉE**

### **d.4 Abrasif 2025-2026**

L'abrasif se prépare au pic du rang 5 et 6 à Lejeune. Ils ont commencé à remplir la chambre à sable.

#### Réso2025-08-122

### **d.5 Boules de billard**

Considérant que nous avons une nouvelle table de billard ;  
Considérant qu'ils nous ont suggéré d'utiliser les boules Commercial Aramith au prix de 199.95\$ avant Taxes.

Il est proposé par Fernand Albert et résolu à l'unanimité du conseil de faire l'achat des boules de billard au montant de 199.95\$ ainsi qu'une housse de table en cuir longue durée 9' brun au montant de 119.95\$ avant taxes par la compagnie The billard Dépôt inc.

**ADOPTÉE**

### **d.6 Tablettes**

Considérant que nous avons fait l'achat de tablette pour le conseil en mars 2022.  
Considérant que le prix était de 649.69\$ par tablette  
Considérant qu'il y a des élections à l'automne.  
Considérant que les élus qui désire acquérir leur tablette, la municipalité leur laisserait pour le montant de \$.  
Les élus vont réfléchir pour une offre. À suivre.



#### **d.7 Colloque de zone ;**

##### **Réso2025-08-123**

ATTENDU que l'Association des directeurs municipaux de la Zone Bas-Saint-Laurent Ouest nous invite à son rendez-vous annuel ;

ATTENDU que le colloque de la zone Bas-Saint-Laurent Ouest aura lieu à la Municipalité de Saint-Mathieu de Rioux à l'église de Saint-Mathieu de Rioux, Centre multifonctionnel, 379 B, rue Principale Saint-Mathieu de Rioux;

ATTENDU qu'il en coûte, 75.00 \$ plus taxes pour chaque membre et le prix comprend :

L'inscription, le repas du midi, les pauses et le matériel didactique.

Il est proposé par Patrice Dubé et résolu de faire l'inscription au colloque 2025 pour la directrice générale Claudine Castonguay et la directrice adjointe Manon Sheink. Faire le chèque à l'ordre de ADMQ zone 11 Bas-Saint-Laurent-Ouest au montant de 172.46 \$ avant le 29 août 2025.

**ADOPTÉE**

#### **d.8 Fait saillant du Maire**

##### **Réso2025-08- 124**

Il est proposé par Carole Viel et résolu à l'unanimité du conseil d'adopter le rapport du maire 2024 tel que présenté et le faire parvenir à chaque résidence de la municipalité dans le journal de septembre 2025.

**ADOPTÉE**

#### **d.9 Offre de service-cadre Médial services-conseils**

Mise en conformité à la norme SP-3280 (échantillonnage de contaminants)

L'échantillonnage et l'analyse des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante (essentiel dans le cadre de la mise en conformité de la norme SP-3280)

Les services non inclus sont les frais de déplacement facturés en supplément au taux horaire de 100\$/h et 0.70\$/Km et sont calculés à partir de Québec, Centre-Ville de Montréal ou Brossard.

Les frais de séjour (hébergement, repas), si applicables, seront à la charge du mandant

Reporter à la prochaine rencontre

##### **Réso2025-08-125**

#### **d.10 Offre d'achat d'une débroussailleuse**

DÉBROUSSAILLEUSE SÉRIE LATÉRALE TÉLESCOPIQUE

Marque Woody fabriqué au Québec

Modèle 6 TL 28 ultra robuste avec système de protection déclencheur

Plateau de coup 6pi extension de 28po porté 12pi 9 po

Poids 2300lbs Embrayage de prise de force protégé par disque de friction



Prix vente 15 500\$ escompte de visibilité Municipale (1000\$)  
14 500.00\$  
LIVRÉ À LEJEUNE GARANTIE 1 AN prêt à fonctionner  
Possibilité de reprendre en échange votre Faucheuse agricole Kuhn  
-3 600.00\$  
Modèle GMD700 -(3600\$) en état de marche  
Option= Chaîne 3/8 antiprojection ajoutée 925\$  
Option : Roue de guide ajouté 750\$  
Total 10 900.00\$  
Taxes en sus

Il est proposé par Patrice Dubé et résolu à l'unanimité du conseil  
D'accepter l'offre de Alcide Ouellet et Fils inc. avec les 2 options la  
chaîne 3/8 antiprojection ainsi que la roue de guide avant taxes.

#### **ADOPTÉE**

#### **Réso2025-08- 126**

#### **d.11 Rapport de visite - Thermographie**

Considérant le rapport de visite thermographique, il est très  
important de faire changer le panneau électrique.  
Il est proposé par Réjean Albert et résolu à l'unanimité du conseil  
de faire appel à un électricien (Gilles Bernier) pour faire le  
changement.

#### **ADOPTÉE**

#### **Réso2025-08- 127**

#### **d.12 Demande commanditaire pour l'activité des pompiers**

Attendu que la brigade de pompiers désire une activité pour les  
enfants (jeu gonflable), durant l'épluchette de blé d'Inde qui  
aura lieu le 6 septembre 2025 ;

Attendu que la brigade demande un financement pour leur  
activité annuelle.

Par conséquent il est proposé par Carole Viel et résolu à  
l'unanimité du conseil de faire un don au montant de deux cents  
dollars (200\$) pour les aider dans leur activité 2025.

#### **ADOPTÉE**

#### **d.13 Info dimanche**

Pas cette année !

Dans la semaine du 20 août, info dimanche présentera différentes  
brigades de pompiers du Témiscouata dans un cahier spécial en  
collaboration avec L'APEQ (l'association des pompiers de l'Est-du-  
Québec.

La municipalité hôtesse pour le grand rassemblement des pompiers  
qui aura lieu les 29 et 30 août sera Packington.

Une demande de commandite dans les formats disponibles :

1/16 de page : 125\$

1/8 de page : 205\$

1/6 de page : 270\$

¼ de page : 365\$

1/3 de page : 465\$

½ page : 565\$ avant taxes.



**d.14 Invitation officielle à la Classique de Golf de la  
Chambre de commerce du Témiscouata**

Pas cette année !

**e. Rapport des comités ;**

Pas eu de rencontre

**f. Présentation des comptes ;**

**Réso2025-08-128**

ATTENDU que la directrice générale, greffière trésorière a présenté aux membres du conseil le rapport des dépenses autorisées durant le mois dernier ;

EN CONSÉQUENCE SUR UNE PROPOSITION de Réjean Albert  
IL EST RÉSOLU à l'unanimité QUE le conseil approuve le rapport des dépenses au 11 août 2025, totalisant 109 167.36\$

QUE ces documents étant annexés et faisant partie intégrante de ce procès-verbal.

**ADOPTÉE**

**g. Dépenses et engagements de crédit ;**

QUE Monsieur Pierre Daigneault, maire, et Madame Claudine Castonguay, directrice générale et greffière-trésorière, soient autorisés à effectuer les paiements pour et au nom de la Municipalité de Lejeune. La directrice générale certifie que les crédits nécessaires au paiement des dépenses réalisées et engagées, dont il est fait mention dans le présent procès-verbal, sont disponibles.

**h. Adoption des règlements ;**

Aucun

**i. Avis de motion**

Aucun

**j. Projets de règlements ;**

**k. Divers :**

**k.1 Maladie :**

**Réso2025-08-129**

À la suite de la maladie du chef pompier, selon la politique de reconnaissance.

Il est proposé par Carole Viel et résolu à l'unanimité du conseil de lui faire un chèque au montant de 25\$ (vingt-cinq dollars), car il est en convalescence.

**ADOPTÉE**



## **k.2 Condoléances**

### **Réso-2025-08-130**

À la suite du décès de monsieur Jacques Kermarrec. La municipalité offre leurs plus sincères condoléances à Armelle Kermarrec (conseiller #6) lors du décès de son frère.

Un don sera remis à une fondation au nom de la famille du défunt d'une valeur de 25 \$ (vingt-cinq dollars). Selon la politique de reconnaissance.

**ADOPTÉE**

## **k.3 Vitre tracteur New Holland**

### **Réso-2025-08-131**

Considérant que la vitre du tracteur a été cassée lors du fauchage des bords de routes ;

Considérant qu'il faut la changer ;

Considérant que nous avons reçu une soumission d'Avantis New Holland, la vitre est au prix de 483.93\$ avant taxes et installation.

Il est proposé par Patrice Dubé et résolu à l'unanimité du conseil, de faire l'achat de la vitre et la faire changer.

**ADOPTÉE**

#### **l. Période de questions ;**

Aucune question n'a été posée

Début :

Fin :

#### **m. Levée de l'assemblée**

### **Réso2025-08-132**

SUR UNE PROPOSITION DE Fernand Albert

IL EST RÉSOLU à l'unanimité du conseil QUE cette séance ordinaire soit levée à 20h15.

**ADOPTÉE**

Je, Pierre Daigneault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal »

-----  
Pierre Daigneault  
Maire

-----  
Claudine Castonguay  
Directrice générale